

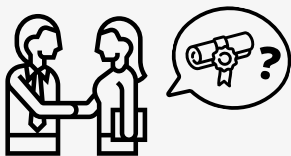


Faire reconnaître son diplôme

Mise à jour - juin 2021

QUOI ?

Pour travailler en France, ou pour faire une formation, parfois il faut **faire reconnaître votre diplôme étranger**.



⚠ Tous les diplômes ne peuvent pas être reconnus.
Cela dépend :

- du **métier**
- du **pays** dans lequel vous avez passé le diplôme
- de la **durée** de la formation.



Les diplômes de moins de 200 heures ou de moins de 6 mois de formation ne sont pas reconnus.

COMMENT ?



- Inscrivez-vous sur le site :
<https://phoenix.france-education-international.fr/inscriptions/>
vous allez recevoir un numéro de dossier par mail.



- Connectez-vous en cliquant sur le lien reçu par mail.
Remplissez le formulaire, indiquez quel diplôme vous voulez faire reconnaître.



- Ajoutez les documents demandés. (voir plus bas "documents à préparer")



- Attendez le résultat.
Vous recevrez une réponse par mail ou par courrier.

DOCUMENTS À PRÉPARER



Une pièce d'identité



Un diplôme final et/ou des relevés de notes
*Une traduction est nécessaire sauf si le
diplôme est en anglais, français, allemand,
espagnol, arabe, italien ou portugais.*



Un justificatif de la durée officielle des études

.....



GRATUIT

*Pour les demandeurs d'asile, réfugiés et
bénéficiaires de la protection subsidiaire.
(Sur justificatif)*

70 € : Pour les autres personnes

INFOS ET CONTACTS

PAR COURRIER



France éducation
international
1 avenue Léon Journault
92318 Sèvres cedex

PAR TELEPHONE



01.70.19.30.31

PAR MAIL



contact@france-education-
international.fr

POUR EN SAVOIR PLUS



[https://www.france-education-
international.fr/expertises/enic-naric](https://www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric)

.....

www.solidarite-estuaire.fr/parlon



SCANNEZ-MOI !



rejoignez-nous!

SOLIDARITÉ

ESTUAIRE

"PARL'On - Solidarité Estuaire"